



Communiqué de presse

Mende, le 24 juin 2011

Présence du loup : résultats des analyses du 10 juin 2011

Le 02 avril 2011, lors d'une tournée de surveillance sur le Mont Lozère les agents de l'office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) et du Parc national des Cévennes (PNC) ont prélevé sur la commune de Saint-Étienne-du-Valdonnez un excrément de canidé qui avait toutes les caractéristiques de celui d'un loup.

Après analyse génétique, il est confirmé qu'il s'agit bien d'un excrément de loup de lignée italienne. Les éléments connus à ce jour ne permettent pas de déterminer plus précisément cet individu.

Une précédente observation par un chasseur le 22 janvier 2009 avait été confirmée par des agents de l'ONCFS et du PNC grâce à des prélèvements ; les analyses avaient révélé qu'il s'agissait d'un loup « italien ». Depuis, aucun indice ou témoignage n'attestait de la présence du loup dans le département.

A ce stade, la confirmation d'un nouveau passage d'un loup en Lozère ne conduit pas à considérer le département comme une zone de présence permanente de l'espèce. En effet, la détermination d'une zone de présence permanente implique des indices génétiques de présence de l'animal pendant deux années consécutives.